Chères Réaumontoises, chers Réaumontois, Mesdames, Messieurs,

Je voudrais tout d'abord vous remercier d'avoir répondu à l'invitation du conseil municipal et je suis particulièrement heureux de vous accueillir ce soir pour la 1^{ere} fois de mon mandat aux traditionnels Vœux de nouvelle année. Ce rituel a malheureusement été contrarié par le contexte sanitaire ces dernières années. De ce fait je n'ai, depuis la mise en place de la nouvelle équipe municipale, pas eu l'occasion de vous la présenter, je vais donc profiter de ce moment privilégié avec vous pour le faire,

Et je vais commencer par

Françoise MOLLIER-SABET, 1ere Adjointe, qui a la responsabilité de la commission Scolaire et Sociale et représente la commune au conseil communautaire de la CAPV

Laurent LEGROS 2eme adjoint, il a la responsabilité de la commission environnement et plus particulièrement les Bâtiments, Voiries et Travaux

Cathy RAVACHOL 3eme adjointe, elle a la lourde charge de la commission Finances

Nicolas FOURNIER 4eme adjoint, qui a la responsabilité de la commission urbanisme

Il y a également des conseillers municipaux délégués Marion BERENGUER en charge de la communication Roger LEGALL en charge de la vie associative

Et ensuite les conseillers municipaux qui s'investissent et participent aux différentes commissions municipale

Michel OUARD particulièrement investis dans la vie associative et la communication Christelle ROUSSEAU très investie dans le conseil Municipal des Enfants Geneviève BOIZARD Gregory MOREL Benjamin SANCHEZ Franck PRAT Brigitte LAURENT

Cette présentation étant faite, venons-en à présent aux différentes réalisations effectuées depuis le début du mandat et aux projets à venir,

Plusieurs chantiers d'importances ont été menés à bien, en commençant par le remplacement de la chaudière et le raccordement de l'école à la chaufferie bois a permis de supprimer le chauffage électrique, ce projet a été initié sous les mandats précédents.

C'est une opération économiquement très intéressante pour la commune afin d'être moins tributaire des augmentations énergétiques.

Grâce au travail de mes adjoints, nous avons pu constituer des dossiers de financement et avons obtenu des subventions à hauteur de 80%.

Nous avons aussi inauguré les nouveaux courts de tennis, 40 ans après leur construction, ils avaient besoin d'être entièrement rénovés. Cette réhabilitation s'est voulue exemplaire, remplacement de l'éclairage énergivore par des projecteurs LED, les 2 cours sont désormais accessibles aux personnes à mobilité réduite et réservables par tous via un site internet avec un accès par des serrures électroniques.

Cette réalisation s'est faite en étroite collaboration avec le TCRM que je remercie. Nous avons obtenu 70% de subventions.

De nouveaux jeux ont été installés au centre village, pour les enfants de tous âges. Grâce au Pays Voironnais ces structures ont pu être financées à hauteur de 50%

Toujours avec l'aide du Pays Voironnais, nous avons pu équiper notre service technique de nouveaux véhicules. Conscients des enjeux climatiques nous avons investis dans un KANGOO électrique, et pour faciliter le travail des agents, nous avons remplacé notre vieux trafic par un camion benne.

Le parking de la gare a été agrandi, sous maitrise d'ouvrage du SMMAG...

Il y a aussi les dossiers ou nous rencontrons des difficultés, parmi lesquels le chantier du mur du cimetière, dont la réfection s'avère techniquement plus complexe que prévu, avec la nécessité de préserver au mieux l'intégrité des pierres tombales, d'où l'arrêt momentané du chantier pendant cet hiver et l'attente de nouveaux devis.

Nous avons également investi dans la sécurisation de l'école, Le jeu défectueux dans la cour a été remplacé. L'installation de tapis de protection sur les différents poteaux bétons, la mise en place de volets roulants

L'école numérique a pu être installée avec l'achat de matériel informatique pédagogique, la totalité de l'éclairage de l'école a été remplacé par des luminaires LED.

De nouveaux vélos font la joie des enfants.

Je voudrais en profite ce soir pour remercier tous nos partenaires, l'état, la Région, le Département, et le pays Voironnais qui nous ont attribué des subventions sans lesquelles toutes ces réalisations n'auraient pu voir le jour.

Nous sommes également très heureux et ravis d'avoir mis en place un Conseil Municipal des Enfants. 8 enfants du CM1 à la 5ème ont été élus en avril dernier. Ils sont très investis dans leur mission. Ils participent activement aux différentes manifestations communales et aux cérémonies commémoratives, c'est toujours un réel plaisir de les avoir à nos côtés et j'en profite ce soir pour vous les présenter,

Léonore, Gustave Mathis Oscar Louane Anna Cléa Ninon

Leur projet phare pour cette nouvelle année est la création d'un jardin potager qui est en préparation pour des plantations au printemps. A ce titre, nous remercions le Crédit

Agricole Centre Est pour son aide financière de 3000 €. Nous remercions également Thibaut Roussey, pour son implication et ses précieux conseils.

Il y a aussi la partie invisible de notre mission, la gestion au quotidien des affaires municipales dont nous avons la charge.

Une nouvelle équipe est présente au secrétariat et nous pouvons désormais nous appuyer sur les compétences de notre secrétaire général des services.

Nous avons travaillé à apporter un équilibre et de la sérénité, tout en améliorant les conditions de travail (mise en place d'un diagnostic RPS, (risque psycho sociaux) revalorisation des carrières et des salaires, instauration d'un régime indemnitaire, et un règlement sur les autorisations d'absence, etc.).

Je souhaite donc remercier ce soir l'ensemble du personnel communal, pour leur engagement de tous les jours au service de la population

Les agents du service technique, Lionel BREYTON et Pierre ROMEO, qui effectuent l'entretien des bâtiments, des espaces publics et des espaces verts. Ils s'attachent à rendre notre village plus propre et agréable à vivre.

Les agents du service scolaire, Anna BELLINA, Stéphanie ESCOFFIER, Rachel BOUVIER, Carine MARRAS, Natalia TARANE, Sylvie MORTREUX

qui œuvrent chaque jour au bien-être et à l'éducation de vos enfants. La période de pandémie COVID a été difficile et elles ont su faire preuve de professionnalisme et de rigueur pour assurer au mieux les conditions d'accueil des enfants.

Et enfin comme je vous le disais précédemment, notre nouvelle équipe administrative Al GANGAROSSA Secrétaire général des services, Jennyfer ROESS en charge principalement des dossiers de l'urbanisme, et Matthieu VIAL chargé de l'accueil général, Cette équipe gère des dossiers parfois complexes, assure le quotidien administratif.

Ils sont en contact direct avec les administrés.

La gestion du quotidien, c'est aussi la gestion des ressources financières de la commune, cela peut parfois nous amener à prendre des décisions difficiles et impopulaires comme l'augmentation du taux de la taxe foncière

J'ai été récemment interpellé, parfois de manière anonyme, parfois de manière injurieuse mais aussi parfois de manière constructive sur l'augmentation de la taxe foncière de 3 points.

Ce n'est jamais agréable d'être interpellé de la sorte, encore moins quand les décisions sont prises dans la plus grande transparence et avec une attention particulière sur la communication : le taux de taxe foncière a été voté à l'unanimité en séance publique du conseil municipal en avril 2022, s'en est suivi un article explicatif de la démarche accompagné de graphiques du budget dans notre journal communal « le Riomont ».

La gestion rigoureuse des recettes a permis d'augmenter le budget communal de 120 000 € par rapport à 2019 et de continuer à dégager une marge d'autofinancement suffisante malgré des dépenses toujours en hausse et des dotations toujours en baisse.

Nous mesurons l'effort demandé à tous, c'est la raison pour laquelle les élus ont décidé de baisser leurs indemnités de 25 %.

De plus, je peux déjà vous annoncer ce soir que nous n'augmenterons pas la fiscalité communale cette année.

En revanche la loi de finances 2023 votée par le parlement (ou pas... 49.3 ?) prévoit une augmentation de la base de 7.1%, qui sera répercutée sur l'avis d'imposition de la taxe foncière dans la case commune.

Les initiatives d'un conseil municipal relèvent, pour la plupart d'entre elles, d'une obligation légale; mais, à elles seules, elles ne permettent pas de résoudre tous les problèmes, de répondre à tous les besoins des habitants. La commune ne peut pas tout.

Nous restons à l'écoute de chacun d'entre vous, sur les difficultés que vous pouvez rencontrer, ainsi que pour les propositions, améliorations que vous souhaiteriez évoquer avec nous.

Nous encourageons les citoyens à participer aux commissions extra-municipales (CCAS, Chemins ruraux, PLU, restauration scolaire...). Ces appels restent parfois infructueux. N'hésitez donc pas à vous manifester auprès du secrétariat de mairie lorsque nous ouvrons des commissions.

Je voudrais également saluer ce soir le travail et les efforts accomplis par nos associations. Je souligne le dévouement de tous ceux qui agissent bénévolement au service de la vie associative. Notre volonté est de les accompagner dans leurs projets et nous faisons tout pour cela.

Je peux vous affirmer que votre conseil municipal fait de son mieux pour développer les activités, le vivre ensemble dans notre commune et améliorer les équipements.

Néanmoins, il reste encore beaucoup de travail à accomplir et de nombreux projets à mener à bien, avec notamment en 2023 :

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU), pour lequel sur cette nouvelle année nous souhaitons sa finalisation. Cela passera par l'élaboration des différents règlements, une réunion publique de présentation ainsi que l'enquête publique.

La sécurisation des voiries et déplacements, notamment des modes doux (marche, vélos), avec un travail en cours dans le cadre d'une commission extramunicipale active.

La mise en place d'un plan communal de sauvegarde, outil devant donner l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien à la population au regard des risques naturels, technologiques ou sanitaires.

Mais aussi pour les prochaines années, avec une obligation réglementaire de réduire d'ici 2030 de 40% les consommations énergétiques des bâtiments communaux des travaux importants d'isolation de la mairie devront être réalisés.

Enfin je tiens à remercier la brigade de gendarmerie de RENAGE et la caserne des pompiers de Parménie pour leur collaboration et leur soutien au quotidien.

Pour terminer, Je voudrais remercier une nouvelle fois mon équipe municipale, mes adjoints et conseillers municipaux qui œuvrent tous les jours dans les commissions dont ils ont la charge. Notre travail d'équipe me permet de mener à bien ma mission.

Je vous souhaite tous mes vœux de santé, bonheur et réussite pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers ; des vœux que vous allez pouvoir échanger maintenant autour du vin d'honneur.

Je vous remercie de votre attention.